

Comité Technique Local du 19 juin 2015 : MIDI-ROUPIILLON ARRIVE DANS UN GRAND FLOU ARTISTIQUE

Toulouse, le 6 juillet 2015

Retrouver notre déclaration liminaire sur notre site internet, à l'adresse suivante :
<http://www.resoo.com/cgt31-impots-tresor/cgi-bin/resoopage.pl?1258>

Nouvelle région Languedoc Roussillon - Midi Pyrénées : principes et calendrier de préfiguration de la réorganisation des services de l'Etat :

La CGT Finances Publiques 31 a demandé un vote sur le principe de fusion des régions. La direction a refusé en argumentant que c'était une réforme imposée par la loi. Étrange, ce n'est donc pas la loi qui régit l'organisation de nos services dont on discute dans cette instance ?

La CGT Finances Publiques 31 a réaffirmé son opposition à cette réforme territoriale et a insisté pour qu'il en soit fait mention dans le procès verbal.

“Drôle de coïncidence” ! Les premières informations sur la réforme des régions arrivent en même temps que la démarche stratégique...

A l'instar des discours ministériels, le Directeur relativise fortement l'impact de cette contre réforme sur nos services. Il précise que cet “impact sera minime sur le nombre d'agents concernés **mais pas sur le réseau**”.

Seule certitude : 1 seul budget régional et 1 seul comptable au 1er janvier 2016 et rien ne changera pour les personnels. Les collègues de Montpellier et Toulouse travailleront sur le même budget sous les ordres du même comptable. Quid des règles de gestion : qui notera ?, sur quel contingent ?, qui gèrera les congés...? Un des 2 services sera géré à distance (200km) !

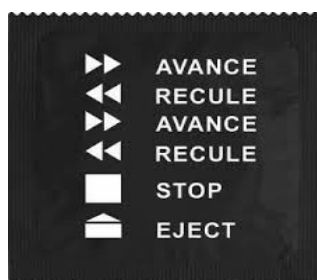


D'après le directeur : “Ce scénario bi-sites ne sera pas un scénario big-bang” !

Pour le reste, florilège de spéculations:

- Où sera la préfecture de région ?
- Où sera la paierie régionale ? A proximité de la direction financière. Mais où sera cette dernière ?
- Quels seront les moyens en personnels ?

D'après la direction, pour les services de la dépense (CSP Chorus, SFACT...) et le centre de gestion des retraites (CGR) , les évolutions de périmètre ne seront pas seulement dues à la réforme territoriale. Un groupe de travail national est en cours.



**Ne soyons pas inquiets car comme dit notre directeur :
“ce dossier avance en marchant” !!!**

Recrutement d'un gestionnaire de site pour la place Occitane : La direction préfère les emplois précaires aux emplois statutaires :

La CGT Finances Publiques 31 a réaffirmé son opposition aux postes à profil.

D'après la DRH, **aucun agent de la DGFIP n'a les compétences pour occuper ce poste !**



La direction a donc procédé à un appel à candidature dans toute la fonction publique et à l'extérieur avec une nette préférence pour un candidat non fonctionnaire. En témoigne l'intitulé du document du CT qui est : "recrutement d'un emploi de contractuel pour la gestion du site Place Occitane".

L'administration, qui comptait bien supprimer un B administratif pour financer le contractuel, a dû revoir sa copie suite à la renonciation du candidat favori, futur contractuel.

Enfin, **ce sera un collègue détaché de la fonction publique territoriale qui occupera le poste, probablement à partir du 1^{er} septembre 2015.**

Il sera attendu avec impatience pour l'organisation du ramassage et du stockage des plus de 4 tonnes de cartons de comptes de gestion. **La direction planche et nous a, enfin, promis une réponse sur le sujet. Il serait temps !**

Réorganisation du travail dans le cadre du déploiement de la nouvelle version de l'application de gestion dématérialisée des dossiers des pensionnés

Selon la DRFIP 31, la mise en œuvre d'une nouvelle version de l'application GDP v10 au service de gestion des pensions, place Occitane à Toulouse, doit permettre de doter les responsables de service d'un outil de « pilotage de l'activité » et constituer un moyen d'harmoniser les modalités de gestion des dossiers des pensionnés dans les centres...

La CGT a demandé que soient communiquées les conclusions des groupes de travail qui ont précédées la mise en place du nouvel applicatif. Ce dernier, s'il permet la mise à disposition du courrier numérisé plus tôt, se révèle, en revanche, chronophage lors de la récupération de celui-ci dans les corbeilles, chaque gestionnaire devant « attendre son tour » avant d'intervenir.

La CGT a exigé que soit communiquée une fiche d'impact afin de bien mesurer les conséquences en matière de risques psycho-organisationnels pour les personnels. En effet, cette nouvelle organisation du travail génère des contraintes supplémentaires de gestion pour les responsables du service.

Questions diverses :

- **Cantine de Ranguel :**
La CGT a remis les pétitions des personnels du site exigeant l'octroi de tickets restaurant pour les 3 semaines de fermeture en août.
- **Horaires d'ouverture :**
Un groupe de travail sera mis en place pour déterminer des indicateurs permettant d'évaluer l'impact des fermetures.
- **Service de Publicité Foncière et Enregistrement :**
Un groupe de travail spécifique pour une restitution en CTL en fin d'année 2015.
- **Fusion SIP-CDIF :**
Un CTR est prévu en fin d'année donc la réforme est différée.

Vos élu-es CGT Finances Publiques 31 au Comité Technique Local:

Boris BEAUDOIN : boris.beaudoin@dgfip.finances.gouv.fr ;

Rachel TISNE-BRISON : rachel.tisne-brison@dgfip.finances.gouv.fr

Marie-Christine LAINE : marie-christine.laine@dgfip.finances.gouv.fr

Séverine BOLOGNESI-FOURCADE : severine.bolognesi-fourcade@dgfip.finances.gouv.fr

Grégory LAGARDERE : gregory.lagardere@dgfip.finances.gouv.fr

Alain PRANDO : alain.prando@dgfip.finances.gouv.fr